



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Une journée de travail pour une meilleure prise en charge médicale de la famille de l'enseignement

**Rabat le 23 novembre 2023/** La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation et l'Association Nationale des Cliniques Privées (ANCP) organisent, le jeudi 23 novembre 2023 à Rabat, une journée de travail sur les mécanismes de prévoyance de santé déployés par la Fondation pour une meilleure prise en charge médicale de la famille de l'enseignement.

Cette première édition porte sur **la coordination entre les différents intervenants dans le processus d'accès aux soins**, de l'admission de la personne en clinique jusqu' à l'établissement de la prise en charge de base et complémentaire ou le remboursement des frais engagés, en passant par le transport sanitaire.

L'objectif de cette réunion est **de simplifier le parcours-patient des familles de l'éducation-formation au sein des cliniques partenaires ANCP** dont les personnels administratif et soignant pourront être des relais d'information sur les mécanismes de prévoyance sociale de la Fondation. Il s'agit en l'occurrence de l'Assurance Maladie Complémentaire (AMC), de l'assistance et du transport sanitaire gratuit en cas d'urgence, d'hospitalisation au Maroc ou à l'étranger et de certaines thérapies répétitives.

Outre ces deux mécanismes, la Fondation souhaite **sensibiliser lesdits acteurs sur son dispositif pour la prise en charge de certaines pathologies, jugées graves et lourdes**, nécessitant des soins non encore disponibles au Maroc ou une intervention à l'étranger telle que les greffes d'organes qui ne sont pas prises en charge ou partiellement couvertes par le régime de base et l'AMC.

L'événement a pour objectif également la mise en réseau des différents professionnels de l'écosystème prévoyance sociale de la Fondation (Assureurs et cliniques) pour assurer une prise en charge médicale systématique des adhérents et de leurs familles dans des conditions optimales.



## Prestations santé de la Fondation

Depuis 2004, la Fondation Mohammed VI déploie un dispositif de prévoyance sociale pour favoriser l'accès aux soins au profit des familles de l'Education-Formation. Ce dispositif comprend :

- **L'Assurance Maladie Complémentaire (AMC)** assurant le remboursement et/ou la prise en charge des dépenses de santé, et ce, en complément de la couverture de base (AMO-CNOPS/CNSS). Cette assurance couvre toutes les hospitalisations médicales et chirurgicales, les traitements liés à des maladies graves et/ou chroniques, des cas particuliers (la maternité, l'optique, l'orthodontie, l'IRM, scanner...) ;
- **L'assistance et le transport sanitaire gratuits** en cas d'urgence ou d'hospitalisation au Maroc ou à l'étranger. Cette prestation englobe également le transport funéraire en cas de décès et une aide financière aux frais funéraires ;
- **Le Fonds de Soutien Médical** qui prend en charge les frais médicaux et les frais connexes non couverts ou insuffisamment couverts par les régimes de base et complémentaire.

Ce dispositif est agréementé par un ensemble de partenariats conclus avec des établissements de la santé, répartis sur tout le Royaume dans le but de garantir la prise en charge médicale des adhérents dans des conditions préférentielles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan décennal 2018-2028, la Fondation s'est attribuée une nouvelle mission consistant en la fourniture directe des services médicaux via la création et la gestion d'établissements de soins destinés à la famille de l'enseignement.

Dans ce cadre, un Centre de Diagnostic Mobile «Azyr Santé Mobile» a été déjà acquis et équipé afin d'assurer des opérations de prévention, de dépistage et de prise en charge primaire des maladies fréquentes parmi les adhérents situés dans les zones éloignées.

### Contact

Direction de la Communication

 0537 68 69 09

 com@fm6education.ma

